

## L'Objet de l'anthropologie sociale

In: L'Homme, 1986, tome 26 n°97-98. L'anthropologie : état des lieux. pp. 139-142.

---

Citer ce document / Cite this document :

Testart Alain. L'Objet de l'anthropologie sociale. In: L'Homme, 1986, tome 26 n°97-98. L'anthropologie : état des lieux. pp. 139-142.

doi : 10.3406/hom.1986.368679

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hom\\_0439-4216\\_1986\\_num\\_26\\_97\\_368679](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hom_0439-4216_1986_num_26_97_368679)

---

ALAIN TESTART

## L'Objet de l'anthropologie sociale

Alain TESTART, *L'Objet de l'anthropologie sociale*. — Deux tendances marquent très fortement l'anthropologie aujourd'hui : un repliement géographique et un redéploiement disciplinaire. A l'horizon de ce double mouvement, qu'en restera-t-il de l'objet même de l'anthropologie classique ?

L'opinion est largement répandue, semble-t-il, selon laquelle l'anthropologie sociale serait définie par sa méthode. Opinion qui a pour corrélat l'étrange embarras dans lequel se trouve celui qui la professe lorsque le néophyte ou toute personne étrangère à la discipline lui demande : mais quel est donc l'objet de l'anthropologie sociale ?

Je crains qu'à maintenir cette opinion, le néophyte ou l'ignorant, tout peu scientifiques qu'ils soient, mais armés de leur bon sens, ne nous prennent pas au sérieux. La méthode, en tant que moyen, ne peut être que subordonnée à une finalité : l'étude d'un objet scientifique. L'objet justifie la méthode. C'est donc par lui qu'il faut commencer lorsque nous nous demandons : comment définir l'anthropologie sociale ? C'est-à-dire : en quoi diffère-t-elle des autres sciences sociales ? Quelle est sa spécificité ?

Les limites d'une discipline ne se définissent ni à coups d'axiomes ni à coups de réformes de structure. Elles ne peuvent être qu'évaluées, et cette évaluation se fait sur la base d'une tradition historique. L'objet principal de l'anthropologie sociale, telle qu'elle s'est constituée au siècle dernier, et plus couramment nommée ethnologie à cette époque, est l'étude des sociétés primitives diversement définies en fonction de l'absence d'État ou de l'absence d'écriture. Le choix entre l'un ou l'autre de ces deux critères conduit à des variations de conception non négligeables, mais elles sont sans portée pour notre propos. Un tel objet impliquait une méthode : en l'absence d'écriture, la seule méthode envisageable était celle de l'observation directe, participante ou non. Cette méthode

supposait que les sociétés étudiées étaient vivantes. Enfin, l'anthropologie adressait à ses objets un certain nombre d'interrogations théoriques, ou problématiques. La réunion de ces trois éléments — un objet, une méthode, un ensemble d'interrogations spécifiques —, en définissant l'originalité de l'anthropologie au sein des sciences sociales, la constituait en discipline autonome. Par delà sa spécificité, elle était porteuse d'un projet scientifique plus large, celui d'une science générale de la société, projet très nettement présent chez les évolutionnistes du XIX<sup>e</sup> siècle, puis chez Durkheim, Radcliffe-Brown et Lévi-Strauss.

C'est en fonction de ces quatre données qu'il faut apprécier la crise que traverse actuellement la discipline. Les raisons de cette crise sont connues : la destruction des sociétés primitives due à la colonisation et à l'introduction des rapports commerciaux, monétaires et capitalistes dans ces sociétés, sinon l'extermination pure et simple de peuples entiers. Ce sont les conséquences qui nous intéressent ici.

La principale est que l'adéquation entre l'objet et la méthode ne peut être maintenue. Même si elle l'est encore localement, dans certains cas et pour certaines régions, elle ne peut l'être à long terme — et c'est ce dernier aspect qui doit retenir notre attention, si toutefois il est permis de faire un peu de prospective scientifique. C'est aussi d'épistémologie dont il est question, car cette adéquation ne peut être envisagée comme la condition générale de possibilité d'une définition de l'anthropologie dès lors qu'elle ne se réalise que dans certains cas. De ce constat, il résulte que deux voies (encore une fois je parle de long terme) sont ouvertes : soit on conserve l'objet et on abandonne la méthode ; soit on conserve la méthode et on abandonne l'objet.

La première est toujours théoriquement possible. Même si les sociétés traditionnellement étudiées par l'anthropologie sont mortes, elles n'en existent pas moins comme objets scientifiques, sinon l'histoire n'existerait pas en tant que discipline. Il s'agit certes d'une évidence, mais à taire les évidences on risque parfois de les oublier. L'engagement dans cette voie suppose un changement de méthode, il implique une reconversion sans aucun doute difficile mais aussi créatrice, puisqu'il s'agit d'inventer de nouveaux moyens d'investigation à partir de données qui se présentent différemment.

C'est la seconde voie qui, comme on sait, est suivie majoritairement. On assiste à un redéploiement des anthropologues sur le territoire de la métropole, à l'essor d'une anthropologie urbaine et industrielle de la France et, par ailleurs, à une dispersion — qui prend prétexte d'interdisciplinarité — des anthropologues sur d'autres disciplines au nombre desquelles il suffira de citer l'histoire, la médecine, les sciences naturelles..., ce qui a pour corrélat immédiat la prolifération de sous-disciplines dont

l'intitulé se donne sous la forme d' « ethnomédecine », d' « ethno-science », etc. Ces nouveaux objets d'études sont, comme tout autre objet, légitimes en eux-mêmes, et personne ne songe à le contester. Le problème est tout autre. Je le vois en deux volets.

D'une part, je voudrais être sûr que l'engouement pour l'étude de ces nouveaux objets et les louanges qu'on leur adresse de tous côtés ne procèdent pas d'une incapacité à affronter la crise que traverse actuellement la discipline. Car s'il est vrai qu'il devient difficile de maintenir l'objet traditionnel de l'anthropologie comme objet d'étude, n'est-ce pas une solution de facilité que d'en susciter de nouveaux ? Ou bien s'agit-il d'une fuite ? A trop entendre parler d'interdisciplinarité, on en vient à se demander si les marges de l'anthropologie ne seraient pas devenues plus importantes dans le débat scientifique, plus solides et plus assurées dans leurs fondements, que le cœur même de la discipline. Qu'est-ce à dire sinon que l'anthropologie fait problème ? Elle devient certes, de par la fonction critique qu'elle peut assumer, un lieu d'où les questions viennent aux autres disciplines. Mais un lieu évanescent, et de moins en moins définissable.

D'autre part, si la tendance qui pousse vers ces nouveaux objets, déjà très forte, venait à s'accroître, elle conduirait inévitablement à l'abandon de l'objet traditionnel de l'anthropologie. Cette évolution serait catastrophique parce qu'ainsi disparaîtraient tout d'abord les interrogations et problématiques qui lui sont liées, ensuite le projet même d'une science générale de la société, projet qui, on ne le soulignera jamais assez, ne peut avoir de sens que s'il prend en compte les sociétés les plus étrangères aux nôtres : ces sociétés « autres », ou encore ces sociétés « sauvages » qui ont toujours constitué, comme en un autre domaine la folie, un scandale pour les nôtres.

Dans ces conditions, je m'étonne que la direction du CNRS mette en place une politique d'incitation à la recherche qui privilégie l'anthropologie de la France et l'interdisciplinarité<sup>1</sup>. Il me semble au contraire qu'en bonne prospective scientifique elle devrait plutôt favoriser une orientation anthropologique déjà chancelante, mais qui s'est révélée si riche dans le passé et demeure si prometteuse pour l'avenir en raison de ses enjeux théoriques. C'est donc pour cette orientation, pour une certaine anthropologie classique — définie par son objet — que je plaide.

*CNRS, Paris*

1. Deux exemples suffiront à illustrer cette politique. Le *Schéma directeur du CNRS (Sciences de l'Homme et de la Société)* indique (p. 18), pour 1983-1985, comme « développement particulièrement souhaitable » dans la section « Anthropologie, ethnologie, préhistoire » : l'anthropologie sociale de la France. En 1983, le seul poste « affiché » (poste sur profil à l'entrée du CNRS) dans la section était relatif à l'anthropologie de la maladie.

*Abstract*

Alain TESTART, *The Object of Social Anthropology*. — Two tendencies have strongly printed their stamp upon presentday anthropology : a geographical withdrawal and a disciplinary deployment. Given this dual movement, what will remain of the very object of classical anthropology ?

*Zusammenfassung*

Alain TESTART, *Das Objekt der Sozial-Anthropologie*. — Zwei Tendenzen kennzeichnen heutzutage erheblich die Anthropologie : ein geographischer Abbau und eine neue Entfaltung der Lehrfächer. Was wird im Hintergrund dieser doppelten Bewegung aus dem Objekt der klassischen Anthropologie übrig bleiben ?

*Resumen*

Alain TESTART, *El Objeto de la antropología social*. — Actualmente, dos tendencias marcan fuertemente la antropología : un repliegue geográfico y un nuevo despliegue disciplinario. A la vista de este doble movimiento, ¿ qué quedará del propio objeto de la antropología clásica ?